présenté aurait un tout autre aspect. Le fait est que je m'étonne de voir que le pays, avec toutes ces charges et ces fardeaux, se

soit si bien porté.

En second lieu, je suis opposé à la manière dont le projet a été soumis à la chambre. Si le gouvernement désirait que la chambre votat favorablement, pourquoi n'a-t-il pas agi et n'a-t-il par parlé de mauière à se faire comprendre? Pourquoi n'amène-t-il pas immédiatement les projets des gouvernements locaux et l'estimation du coût du chemin de fer intercolonial? Je ne suis pas opposé au principe de la confédération (Ecouter! ocouter!) Non, et je crois que la plus parfaite unanimité existerait sur ce sujet, comme elle existait parmi les délégués sur le principe de la confédération; mais je voudrais connaître, en même temps que le projet, le coût du chemin de fer, puisqu'il semble en faire partie intégrale. Nous savons bien peu de choses de ce projet, nous ne savons ni où il doit commencer ni où il doit finir, ni combien il aura de bouts. Nous avons entendu dire qu'il devait y avoir un embranchement de Truro à Pictou, et ensuite on a dit qu'il fallait que le chemin de fer traversat la vallée du St. Jean, et se terminat dans cette ville. Devons-nous accepter le projet sans informations ? Devonsnous avoir un chemin jusqu'à Halifax? scheter le Grand Trone jusqu'à la Rivièredu-Loup et l'embranchement de Trure à Halifar, afin que tous ces bouts de chemins fassent partie du chemin de fer national? Malgré les talents reconnus des délégués, je maintiens qu'une injustice évidente a été faite au Canada, et surtout au Haut-Canada, dans la distribution des subventions à accorder aux gouvernements locaux; car il faut se rappeler que ces subventions ne changent pas avec la population, meis qu'ils sont fixes. Ils sont comme suit :

Haut-Canada		\$1,116,873	00
Bas-Canada		889,248	00
Nouvelle-Ecosse		264,000	00
Nouveau-Brunswick	\$201,000	•	
	63,000		
		264,000	00
lle du Prince Edouard.	64,635	•	
	89,048		
		153,728	00
Terreneuve	98,110	,	
	270,890		
		- 369,000	00
		\$3,056,849	00

Hi quelqu'un proposait de former une société avec d'autres, il s'informerait naturellement de l'actif des autres membres de la société projetée. Nous savons quel est notre actif. Nous avons les plus beaux canaux du monde qui ont coûté plusieurs millions.

L'Hon. M. ROSS.—Et ils paient!

L'Hon. M. CURRIE, - Imposes des péages sur les canaux du St. Laurent, et yous verres ce qu'ils paient. Il y a un canal qui paie : c'est celui de Welland. En 1861, ce canal seul produisait un revenu net de \$184,289.50, en sus de tous les frais de réparations et d'administration, et si vous ajoutes à cette somme les péages inconsidérément remboursés, \$56,474.63, vous arrives à un chiffre égal à 5 pour cent de la dépense totale aur le canal Welland, tel que le constate le rapport du ministre des travaux publice, jusqu'au ler janvier 1862, et un chiffre de \$7,486 à porter au crédit de l'entreprise. Ensuite nous avons les canaux du St. Laurent, et s'ils ne paient pas, c'est à cause de l'extravagance de l'administration et du système de péages qui y sont imposés. (Ecoutes!) L'on dit que certaines personnes oroient que si sculement nous avons la confédération, nous aurions asses pour payer pour le gou-vernement fédéral et les gouvernements locaux, et tant d'argent de reste que nous ne saurions qu'en faire. Quels seront les revenus de la confédération? En prenant l'année 1863 comme base, nous trouvons que les revenus de la confédération projetée, provenant des droits de douane et d'excise, sont comme suit :

\$8,280,072 98

Passons maintenant à l'examen des charges que devra assumer la confédération. L'intérêt sur la dette du Canada est de \$3,812-514.61; l'intérêt sur les dettes du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse se montant à \$15,000,000, est d'environ \$750,000; l'intérêt sur la dette de Terreneuve se montant à \$946,000, et sur celle de l'Isle du Prince Edouard se montant à \$240,673, est de \$59,888. Ajoutes à cela l'intérêt sur les frais de construction du chemin de fer intercolonial, atteignant un chiffre de pas moins de \$1,000,000 annuellement, en supposant qu'il ne neus coûterait que \$20,000,000,000, et que la somme affectée par aanée